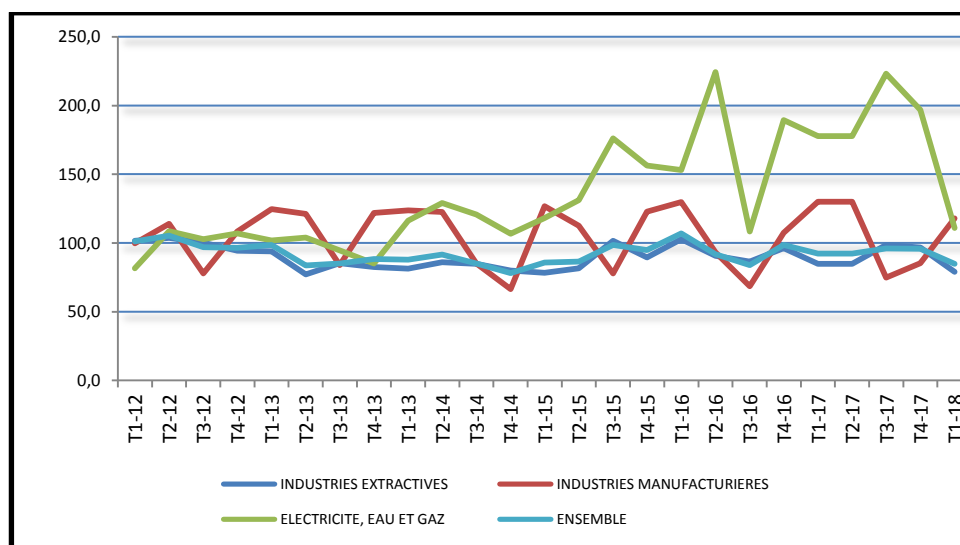


REPUBLIQUE DU TCHAD
 -----0-----
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 -----0-----
 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION
 DU DEVELOPPEMENT
 -----0-----
 SECRETARIAT D'ETAT
 -----0-----
 DIRECTION GENERALE
 -----0-----
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
 ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES
 -----0-----
 DEPARTEMENT DES SYNTHESSES ET STATISTIQUES
 ECONOMIQUES

Unité-Travail-Progress

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(1^{ème} trimestre 2018)



PRESENTATION

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a le plaisir d'informer les milieux économiques, financiers et monétaires de l'Administration Publique, du secteur privé, les partenaires au développement et l'ensemble des utilisateurs de la mise en place de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) depuis janvier 2012. Cet indice est harmonisé car il est un instrument de convergence utilisé par presque tous les Etats membres d'AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne) pour suivre l'évolution la production industrielle.

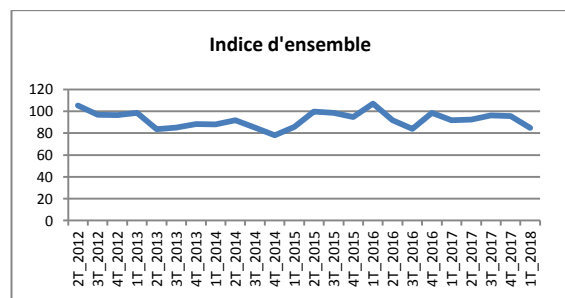
L'INSEED a réalisé les travaux de refonte du suivi de la production industrielle pour passer de l'Indice de la production (IPI) à l'IHPI avec l'appui technique d'AFRISTAT financé par la Banque Africaine de Développement (BAD).

La couverture : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. Le panier de la ménagère comprend 330 variétés suivies dans 320 points d'observation. 3000 relevés de prix sont effectués, en moyenne, chaque mois par les agents enquêteurs de l'INSEED. L'année de base de l'IHPC est 2005 et les coefficients de pondération de l'indice proviennent de la deuxième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT2) réalisée en 2003-2004 auprès de 1024 ménages à N'Djamena.

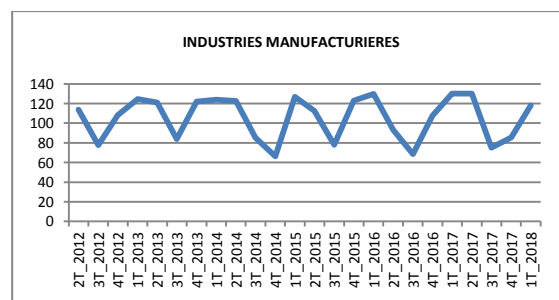
Le bulletin des prix est publié mensuellement (au plus tard le 10 du mois)

L'activité industrielle au 1^{er} trimestre 2018 est en baisse. En effet, l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) base 100 en 2012, s'est établi à 84,95 points d'indice, en baisse de 11,34% en variation trimestrielle par rapport au 4^{ème} trimestre 2017. Cette baisse est due à la baisse de production des industries extractives (-8,4%), de l'industrie pétrolière (-10,4%) et surtout des industries de matériaux minéraux (-48,8%) et des industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz (-43,6%). En glissement annuel, l'IHPI a baissé de 7,4%.

....L'indice de la production industrielle au 1er trimestre 2018 a connu une baisse par rapport au quatrième trimestre 2017 (-11,3%)...



...La production des industries manufacturières est en hausse



L'indice de l'industrie manufacturière qui regroupe une grande partie des industries tchadiennes a connu une bonne croissance (+38,3%) par rapport au trimestre précédent. Par contre en glissement annuel, la production de cette branche est en baisse de 9,3%.

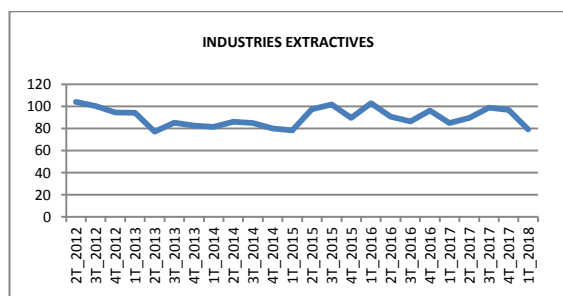
Indices des branches regroupées			
BRANCHES REGROUPEES	1er Trim. 2018	Glissement Trimestriel(%)	Glissement Annuel(%)
Industries extractives	78.97	-18.42	-7.02
Industries agro-alimentaires	161.81	32,2	9.84
Industries du textile, d'habillement et cuir	0.00	0.00	0.00
Imprimerie	111.50	0.00	1.93
Industrie pétrolière	98.71	-10.43	-15.72
Industries de matériaux minéraux	71.45	-48.81	-79.28
Industries métalliques	66.11	0,00	0,00
Autres industries manufacturières	54,10	0,00	0,00
Electricité, eau et gaz	111.03	-43.64	6.77
IHPI_Global	84.95	-11.34	-7.39

Source : Inseed

Nombreuses branches d'activités sont en baisse...

Au premier trimestre 2018, à l'exception des industries agro-alimentaires qui ont connu une très forte progression de leur production, des reculs sont observés dans branches comme les industries extractives, les industries pétrolières, les industries de matériaux minéraux et la production d'électricité, d'eau et de gaz par rapport au trimestre précédent.

...une baisse de la production dans l'industrie extractive (-18,4%)...



Cette branche dont la production globale est en baisse depuis le troisième trimestre 2017, continue de baisser. Cette baisse serait due d'une part aux problèmes techniques que rencontre la CIMAF et, d'autre part, au coût très élevé du transport de la

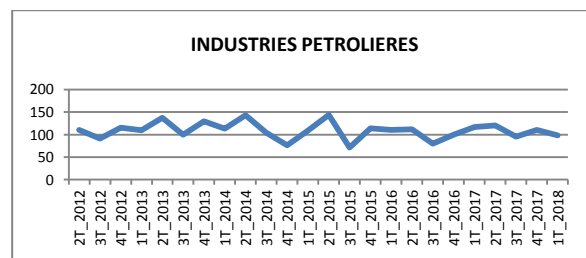
matière première (gypse) importée du Maroc et de la Turquie ainsi qu'au coût exorbitant de l'énergie qu'est confrontée la SONACIM ainsi qu'à la concurrence que subit la SONACIM face aux ciments importés.

En glissement annuel, la production de cette branche est en baisse (-7,0%).

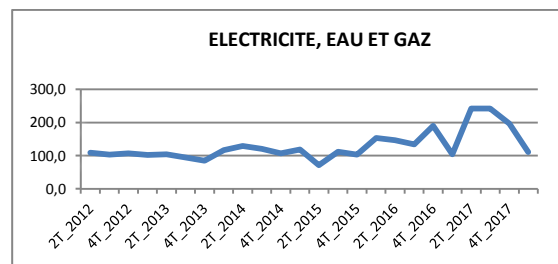
...une forte croissance dans l'industrie agro-alimentaire de 32,4%.

La forte croissance dans cette branche trouve sa source essentielle à la croissance de production dans les sous branches telles que fabrication de corps gras d'origine animale (67,2%), fabrication de boissons (58,2%) et la fabrication d'autres produits alimentaires.

...une baisse de production des industries pétrolières (-10.4%)



...Une importante diminution de la production dans la branche de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz (-43,64%)



Au 1er trimestre 2018, la production de cette branche a connu une forte baisse par rapport au trimestre précédent (-43,6%).

Les performances opérationnelles de la société demeurent préoccupantes, en raison de la vétusté du réseau et de la récurrence des pannes. En plus, les pertes d'énergie électrique dues à la fraude et à

la vétusté du réseau de distribution sont importantes.

Cependant, en glissement annuel, la production de cette branche a connu une croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente (+6,8%)

...une importante baisse de production des industries de matériaux minéraux (-48,8%)

Les industries de matériaux minéraux connaissent une baisse tant en variation trimestrielle (-48,8%) qu'en glissement annuelle (-79,3%).

...Les productions de certaines industries sont demeurées stable sur la période

Certaines industries telles que les industries métalliques, les industries du textile et d'habillement, l'imprimerie et les autres industries manufacturières n'ont pas connu de variation de leurs productions.

NOTE METHODOLOGIQUE

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays membres d'Afristat, le Champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la nomenclature d'Activités des Etas Membres d'Afristat (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de liste des entreprises du répertoire des entreprises que dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (DGI, CNPS...). Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui de proportion cumulées. IL est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de taille de l'entreprise.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Annexe

Tableau A01 : Indices par branches d'activité

BRANCHES	Pondérations	T1 2017	T4 2017	T1 2018	Variation trimestrielle	Glissement annuel
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	84,5	96,8	78,3	-19,1	-7,3
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	51,9	25,4	25,4	0,0	-51,1
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	304,8	181,3	155,0	177,6	14,6	-2,1
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	110,8	120,4	190,5	58,2	71,9
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	69,8	73,7	73,1	-0,9	4,7
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	109,4	111,5	111,5	0,0	1,9
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	117,1	110,2	98,7	-10,4	-15,7
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	344,8	139,6	71,4	-48,8	-79,3
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	28,4	66,1	66,1	66,1	0,0	0,0
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	54,1	54,1	54,1	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ,	57,6	100,3	212,6	109,1	-48,7	8,8
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	120,7	126,5	119,9	-5,2	-0,7
ENSEMBLE	10000,0	91,7	95,8	85,0	-11,3	-7,4

Source : INSEED/DSSE/SCPM